

Toepassing van artikel 51 van het reglement van inwendige orde van de gemeenteraad.
Interpellatie van A. HUSNAIN, gemeenteraadslid, betreffende de de verplaatsing van de drugshandel van de Jorezplein naar de Brogniezstraat

A. HUSNAIN donne lecture du texte suivant :

A. HUSNAIN geeft lezing van de volgende tekst:

Je souhaite attirer votre attention sur une situation préoccupante concernant le trafic de drogue dans notre commune.

Depuis quelque temps, plusieurs riverains et commerçants m'ont fait part d'un phénomène inquiétant : les dealers de drogue, qui étaient auparavant principalement actifs aux abords de la place Jorez, semblent désormais s'être déplacés vers la rue Brogniez.

La rue Brogniez, qui abrite notamment des familles, des écoles et des commerces, est aujourd'hui confrontée à une présence visible et récurrente de trafiquants, ce qui engendre un climat d'insécurité croissant, un sentiment d'abandon chez les habitants, et nuit fortement à la qualité de vie du quartier.

Cette situation semble être en partie la conséquence directe de l'intensification de la présence policière autour de la place Jorez. Si cette action est évidemment nécessaire et à saluer, elle a, hélas, eu pour effet de déplacer le problème plutôt que de le résoudre en profondeur.

Les habitants de la rue Brogniez se retrouvent désormais confrontés à des scènes inquiétantes : attroupements réguliers, échanges suspects en pleine rue, intimidations, et une insécurité ressentie croissante, de jour comme de nuit.

Je souhaiterais donc poser les questions suivantes au Collège :

1. Le Collège est-il informé de ce déplacement du trafic de drogue de la place Jorez vers la rue Brogniez ?

2. Quelles mesures concrètes ont été prises, ou sont envisagées, pour faire face à cette nouvelle situation ?

3. Une coordination est-elle prévue avec la zone de police pour renforcer la présence policière et les actions de surveillance dans ce secteur ?

4. Enfin, une concertation avec les habitants et les commerçants de la rue Brogniez est-elle envisagée pour écouter leurs préoccupations et coconstruire des réponses adaptées ?

Monsieur le Bourgmestre :

Dès le début, lorsqu'on a présenté avec le Ministre-Président, au niveau régional, la stratégie des « hotspots », cette stratégie n'était pas destinée à être une photo unique mais un film car il faut tenir compte de l'évolution de la situation et parce qu'on sait pertinemment tous que les opérations policières ont notamment pour effet collatéral de déplacer les phénomènes.

Oui, nous suivons la situation avec attention. La police a adapté sa stratégie parce qu'aux plus fort des tirs et des fusillades, il existait des « postes fixes », notamment devant la station de métro « Clemenceau ». Sur base du constat que les phénomènes percolaient dans les rues avoisinantes, la stratégie a été modifiée pour passer des postes fixes aux patrouilles mobiles. Les postes fixes existent toujours, mais désormais les patrouilles circulent dans les rues des quartiers cités. Cela permet à nouveau d'arrêter des dealers. Toutefois, il ne faut pas s'arrêter à cela, il y a conjointement les enquêtes de longue haleine qui permettront de voir qui tire les ficelles.